

N/REF : 13/02/2025 9H45 C:003894 I:05153

MAUGARS PATRICK

V/Appel du Jeudi 13/02/2025 a 9H45

**1 LOT. BOUGAULT
22100 TRELIVAN**

IMMEUBLE : 1 BOUGAULT
1 LOT. BOUGAULT
22100 TRELIVAN

Rennes, le 26 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 1 BOUGAULT - M. MAUGARS 06 73 86 07 99

MOTIF : DÉBOUCHAGE ÉVIER
PL OK

Donneur d'ordre : M. p maugars

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 13/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE ÉVIER
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 16H25 m.patrickbrigitte@yhao

REGLEMENT PAR CHEQUE N°0000316 CAISSE D'EPARGNE 140€
AT LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 16:24 M. p maugars

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28	127,28
	TOTAL H.T.			127,28
	T.V.A. a 10,00%			12,72
	TOTAL T.T.C.En EURO			140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.